

# Chapitre 10

## La valorisation des produits pastoraux dans les arrière-pays méditerranéens, entre mythe et réalité. Le cas de la laine de mouton dans les Matmata (Sud-Est tunisien)



**Ali Hanafi**

Université de la Manouba  
Département de géographie  
Tunis, Tunisie  
alihanfi912@gmail.com

Laine de  
mouton

Sud-Est Tunisien

Ce chapitre est paru dans :

Adeghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P-A, Michon G. (2019).  
L'émergence des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. Les Impromptus du LPED, n°5, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU – IRD), Marseille, 399 p.

La laine est un produit pastoral qui a été utilisé de manière artisanale dans la plupart des régions tunisiennes spécialisées dans l'élevage ovin, pour répondre aux besoins familiaux en habits et en couvertures. Cet usage a pris des formes et des outputs spécifiques ce qui a permis parfois de révéler une identité locale, comme par exemple dans les Matmata. Il s'en est suivi une tradition de commercialisation des produits issus de la laine. Cependant, depuis 2011 date de la révolution tunisienne, cette activité a été victime d'une conjoncture politique et économique défavorable. Afin d'étudier cette situation, une trentaine d'enquêtes ont été réalisées auprès des familles des jebels Matmata qui exploitent la laine et commercialisent ses produits. Ces enquêtes ont été par la suite complétées par une vingtaine d'entretiens réalisés auprès des acteurs locaux intervenant dans la commercialisation des tapis. Ce travail a permis de différencier entre une première activité de tissage que nous appelons « formelle » et qui concerne uniquement le tissage du tapis. Elle est soutenue par l'État de l'amont à l'aval, même si elle concerne très peu de femmes faute de moyens et d'écoulement des produits sur le marché. La deuxième activité est « marginalisée » par l'État et concerne tous les autres produits issus de la laine comme les habits et les couvertures et est pratiquée avec plus ou moins d'intensité par une majorité des femmes de la région. Dans les deux cas, nos enquêtes ont permis de se rendre compte de l'amère réalité économique de cette activité depuis 2011. Plusieurs femmes à Béni Khédache ont fermé leurs ateliers auparavant prospères, des commerçants à Djerba ont changé de métier. Ce secteur considéré jusqu'il n'y a pas longtemps comme un moteur de développement local, se trouve aujourd'hui dans une vraie crise.

Wool is a pastoral product that has been used in an artisanal way in most Tunisian regions specialized in sheep farming, to meet family needs in clothes and blankets. This exploitation of wool has taken some specific forms and outputs, which has sometimes made it possible to reveal a local identity; such as in the Matmata mountains. However, and since 2011, the date of the Tunisian revolution, this activity has been the victim of an unfavorable political and economic circumstance. In order to study this situation, around thirty surveys were carried out among the families of the Matmata Mountains who exploit the wool and market its products. These surveys were then supplemented by around twenty interviews with local actors involved in the marketing of carpets. This work made it possible to differentiate between a first weaving activity that we call «formal» and which concerns only the weaving of the carpet. It is highly supported by the Government, but concerns very few women register due to lack of economical means and the flow of products on the market. The second activity is «marginalized» by the Government and concerns all other wool products such as clothes and blankets, and is implemented with more or less intensity by most of women pf the region. In both cases, our surveys have revealed the hard economic reality of this activity since 2011. Several women in Beni Khédache have closed their once prosperous workshops, while Djerba traders in Djerba have changed their trade. This sector, considered until recently as a locomotive of local development, is today in a real crisis.

## Introduction

À l'image des régions arides du Maghreb, les jebels Matmata constituent un territoire qui a depuis longtemps connu un appauvrissement de sa population rurale. Caractérisé par la rareté et la fragilité des ressources naturelles et les pressions qu'elles subissent, ce territoire a souvent connu une rupture des équilibres écologiques se manifestant par la désertification (Hanafi, 2010). Cette situation a conduit à plusieurs formes de déséquilibre économique manifesté par les faibles revenus des familles rurales, l'importance des taux d'analphabétisme, de chômage et d'exode rural (Mzabi, 1993). La valorisation des ressources agricoles a été souvent limitée et n'a pas permis de répondre aux besoins croissants des ménages. L'absence d'une importante infrastructure industrielle et touristique n'a pas encouragé les investisseurs à créer des vrais projets de développement. Le désengagement de l'État et la faillite des modèles de développement mis en place a accentué la marginalisation de l'économie ainsi que l'enclavement de ces arrière-pays. Cependant, les habitants des jebels Matmata, à l'image de tous les habitants des régions arides, ont toujours développé des stratégies d'adaptation à ces contraintes économiques et environnementales (Abaab, 1986 ; Abaab et al., 2000). En effet, la population des Matmata a depuis longtemps mis en place une stratégie basée sur la conservation des structures familiales élargies leur permettant de rester soudée face aux contraintes (Abaab et al., 1991 ; Nasr, 2004 ; Cialdella, 2006 ; Guillaume et Nouri, 2006). Ces structures familiales permettaient la diversification des activités ainsi que l'optimisation de la valorisation des ressources disponibles. Parmi ces ressources figure la laine de brebis. Cette ressource provient d'un important cheptel

ovin qui ne cesse de s'accroître dans la région. La pratique de l'élevage, très ancienne dans la région a permis aux habitants d'acquérir chaque année d'importantes quantités de laine pour lesquelles ils ont développé un savoir-faire en matière de gestion et de transformation afin de fabriquer plusieurs produits très utiles pour les ménages. Bien que la plupart de ces produits ne soient pas destinés à la vente, le travail de la laine est devenu, au fil de temps, une activité à part entière qui a permis d'augmenter les revenus des familles rurales en place et de contribuer au maintien de leurs équilibres économiques (Abichou et al., 2008 ; Abichou, 2009). Avec la progression de la demande sur les produits issus de la laine par des touristes épris par leur valeur patrimoniale et leur originalité, l'activité de tissage dans les Matmata a connu des années de « gloire » notamment au début des années 2000. Les tapis, les Margoums, les Bakhnoug, les Klimes... se vendaient bien soit sur place, soit chez les commerçants des grandes villes touristiques à Djerba et à Tunis. Certains villages comme Toujane ont cru à l'essor de cette filière et se sont spécialisés dans la production des tapis. Cependant et depuis 2011, date de la révolution tunisienne, cette activité très tournée vers une clientèle étrangère, a connu une crise qui s'est soldée par la chute des ventes faute de touristes et, en conséquence, la fermeture de plusieurs ateliers.

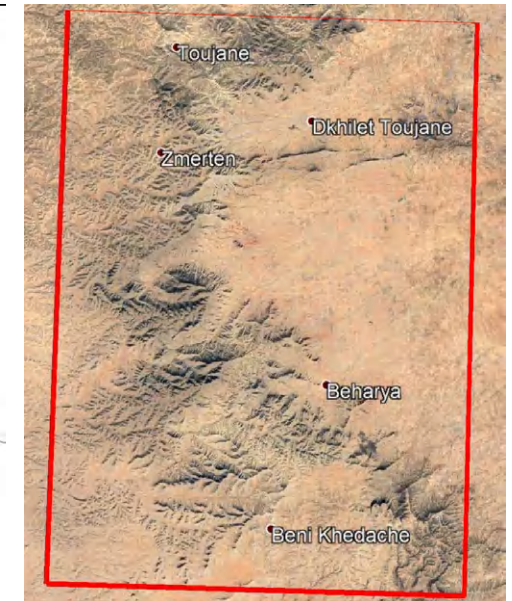
Au travers de cet article, notre objectif est de déterminer si l'activité de tissage permet de valoriser la ressource locale qu'est la laine ? Il s'agit aussi de déterminer si cette activité contribue à préserver des savoir-faire locaux et à générer une valeur ajoutée au bénéfice des acteurs locaux ?

## I. Zone d'étude

La zone d'étude constitue une portion des jebels Matmata avec ses piémonts couvrant environ 55 000 ha. Sur le plan administratif cette zone constitue dans sa partie Nord la délégation de Dkhilet Toujane appartenant au

gouvernorat de Gabès. Dans sa partie sud, la zone d'étude fait partie de la délégation de Béni Khédache appartenant au gouvernorat de Médenine (Figure 1).

Fig. 1 : Localisation de la zone d'étude



Sur le plan démographique, en 2017 la délégation de Béni Khédache comptait 25 500 habitants répartis sur 5 848 ménages avec une moyenne de 4,3 personnes par ménage (ODS<sup>1</sup>, 2018a). Parmi eux, 14 280 habitants sont de sexe féminin, soit environ 56 %. Quant à la délégation de Dkhilet Toujane, beaucoup de données sont manquantes puisqu'elle a été créée en 2015. Selon les données de l'ODS (2018b), cette délégation comptait 10 617 habitants en 2017 dont environ 5 748 de sexe féminin, soit environ 54 %. Ces habitants sont répartis sur environ 2 013 ménages avec une moyenne de 5,2 personnes par ménage. Vivant dans un environnement aride, cette population a depuis toujours pratiqué des activités agropastorales. Les systèmes de production agropastoraux en place ont été dominés par une arboriculture en sec de l'olivier derrière les jessour notamment au niveau des talwegs, accompagnée par un élevage extensif de petits troupeaux d'ovins et de caprins (Cialdella, 2006 ; Bourbouze et Gibon, 1997). Au niveau des piémonts et des plaines, s'étend de plus en plus une arboriculture d'oliviers alignés associée à une céréaliculture épisodique (Elloumi, 1997 ; Abaab et al., 2000 ; Hanafi, 2010). En plus de ces activités agropastorales et pour faire face à la fragilité de leur environnement et de leurs économies familiales, les habitants ont depuis longtemps développé un mode de vie basé sur la diversification des activités et la valorisation optimale des ressources disponibles. Parmi ces ressources figure la laine extraite des brebis du cheptel familial. L'usage de cette ressource par les familles rurales, et notamment par les femmes, leur a permis au fil du temps d'acquérir un

important savoir-faire qu'elles ont transmis de génération en génération (Ferchichou, 1978 ; Abichou, 2009 ; Damgaard, 2009 ; Berchiche, 2010). Aujourd'hui ce savoir-faire continue, tant bien que mal, à exister grâce principalement aux femmes de la région mais aussi grâce à une conscience des pouvoirs régionaux et centraux de son intérêt dans le maintien des équilibres économiques dans ces arrière-pays. Selon les données de l'ODS (2018a & b), le nombre de femmes actives à Béni Khédache a atteint en 2017, 1 353 dont 428 femmes artisanes dans le textile. À Dkhilet Toujane, ces chiffres ont été moins importants puisque le nombre des femmes actives était en 2017 de l'ordre de 918 femmes dont 263 femmes artisanes.

## II. Matériel et Méthodes

### II.1 Enquêtes de terrain :

Afin de mettre en évidence les formes d'usage de la laine au sein des systèmes de production familiaux, nous avons privilégié une approche prospective et spatialisée basée sur les entretiens et les enquêtes qualitatives. Ainsi, une trentaine d'enquêtes ont été réalisées en mars 2015 sur les formes d'usage des ressources naturelles dans les jebels Matmata (Aridhi, 2016, Hanafi & Aridhi, à paraître). Elles ont été effectuées auprès des familles rurales entre Toujane et Béni Khédache qui ont une activité directe en rapport avec la laine. Les connaissances au préalable de la région ont aidés à sélectionner ces ménages. La conception du questionnaire d'enquête avait pour objectif d'identifier les formes et les types d'usage dans la partie amont de la chaîne (éleveurs, collecteurs de matière premières, transformations de la laine, techniques de tissage, motifs privilégiés par les femmes, types de produits...) ainsi que de voir l'ancrage territorial et patrimonial de cette activité (Conservation et transmission du savoir-faire, importance patrimoniale et identitaire...).

Cette enquête a été, par la suite, complétée entre août 2016 et mars 2018 par la réalisation d'une vingtaine d'entretiens semi-dirigés auprès des acteurs locaux intervenant dans la commercialisation des tapis (les plus grands commerçants de tapis à Djerba, les responsables administratifs régionaux, les associations de mise en valeur et de promotion du tapis...). L'objectif étant d'étayer l'apport de ces acteurs dans cette activité (formations, subventions, partenariats...) ainsi que son

importance économique et l'impact des revenus sur les familles rurales (capitalisation, consommation...).

### II.2 Typologie des formes d'usage de la laine dans les Matmata<sup>2</sup>

L'étude des diverses questions posées a permis de retenir 23 variables réparties en 76 modalités qualitatives et quantitatives classées en quatre principaux types qui concernent principalement la valorisation de la laine de mouton, la fabrication des produits et leur écoulement sur le marché (Tableau 1).

Une Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM), a été appliquée aux données de l'enquête pour laquelle nous avons retenu les trois premiers axes factoriels totalisant 21 % de l'information (Benzecri, 1964). Le reste de l'information étant très dispersé sur les autres axes et non significatif n'a pas été retenu pour cette analyse. Les valeurs propres et les pourcentages d'inertie montrent une bonne structuration de l'information sur les 3 axes (Tableau 2).

<sup>1</sup> O.D.S : l'Office de Développement du Sud est un établissement public tunisien à caractère industriel et commercial sous la tutelle du Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale.

<sup>2</sup> Cette typologie a été réalisée en collaboration avec Oumayma Aridhi qui a bénéficié du soutien du projet MED-INN-LOCAL pour réaliser en 2016 un mémoire de maîtrise en Géographie sous la direction de l'auteur. Dans son mémoire, elle s'est intéressée à la valorisation de la laine dans les Matmata en mettant en évidence une typologie basée sur une AFCM appliquée aux données des enquêtes de terrain. Ses résultats paraîtront plus en détails dans un ouvrage collectif édité par Gammar A. et Abaza K.

**Tableau 1. Variables et modalités tirées de l'enquête et retenues pour l'analyse multivariée**

I. VARIABLES SOCIALE	MODALITÉS
AG : Âge	AG0 : sans infos ; AG1 : < 40 ans ; AG2 : 40-60 ans ; AG3 : > 60 ans
LOC : Localité	LOC1 : Dkhilet Toujane ; LOC2 : Halg Jmel ; LOC3 : Toujane ; LOC4 : Béni Khédache
NPCF : Nombre de personnes à charge dans la famille	NPCF1 : < 5 personnes ; NPCF2 : 5-10 personnes ; NPCF3 : >10 personnes
AP : Activité principale du chef de ménage	AP1 : Agriculture et élevage ; AP2 : Artisanat ; AP3 : Journalier ; AP4 : Autres
NPAL : Nombre de personnes dans la famille qui ont une activité en rapport avec la laine	NPAL0 : sans réponse ; NPAL1 : <5 personnes ; NPAL2 : >5 personnes
II. VARIABLES RELATIVES À L'ÉLEVAGE	MODALITÉS
PT : Possession d'un troupeau de petits ruminants	PT1 : Oui ; PT2 : Non
MTT : Modification ou non de la taille du troupeau	MTT1 : Oui ; MTT2 : Non
III. VARIABLES RELATIVES À LA LAINE	MODALITÉS
QLC : Quantité de la laine collectée en Kg/an	QLC1 : <10 Kg ; QLC2 : 10-50Kg ; QLC3 : >50 Kg
AL : Achat ou non de la laine	AL0 : sans infos ; AL1 : Oui ; AL2 : Non
DL : Destination de la laine collectée	DL0 : Sans infos ; DL1 : Utilisation familiale ; DL2 : Vente au marché ; DL3 : utilisation familiale et vente au marché
OLU : Origine de la laine utilisée dans la fabrication des produits	OLU1 : Préparation personnelle ; OLU2 : Achat de laine préparée ; OLU3 : Préparation et achat
RPL : Rentabilité de la préparation de la laine brute par la femme	RPL0 : sans infos ; RPL1 : Rentable ; RPL2 : Non rentable
% PLPF : Part de la laine personnelle utilisée dans la fabrication des produits	PLPF0 : sans infos ; PLPF1 : 1-30 % ; PLPF2 : 50-60 % ; PLPF3 : > 80 %
PIA : Période idéale d'achat de la laine	PIA0 : sans infos ; PIA1 : Annuellement après la période de récolte ; PIA2 : Selon les besoins
EPL : Evolution du prix de la laine	EPL0 : Sans infos ; EPL1 : Augmentation ; EPL2 : Diminution
EMF : Évolution des méthodes de fabrication des produits	EMF0 : sans infos ; EMF1 : Oui ; EMF2 : Non
CMP : Choix des motifs des produits	CMP0 : sans infos ; CMP1 : Des motifs personnels ; CMP2 : Des motifs qui représentent mon village ; CMP3 : Des motifs qui représentent les berbères
OCM : Authenticité des motifs choisis dans le tissage	OCM0 : sans infos ; OCM1 : Oui ; OCM2 : Non
IV. VARIABLES RELATIVES À L'ÉCONOMIE	MODALITÉS
EPV : Évolution des prix de vente des produits	EPV0 : sans infos ; EPV1 : Augmentation ; EPV2 : Diminution
LVP : Lieu de vente des produits	LVPO : Pas de vente ; LVP1 : Vente personnelle ; LVP2 : Petits commerçants au marché ; LVP3 : Les grands détaillants
AE : Aide de l'État	AE1 : Oui ; AE2 : Non
% PLR : Part de l'activité de la laine dans les revenus	PLR0 : 0 % ; PLR1 : 10_20 % ; PLR2 : 10-50 % ; PLR3 : 50 80 % ; PLR4 : > 80 %
DR : Destination des revenus	DR : sans infos ; DR1 : Dépenses dans les besoins du ménage ; DR2 : Augmentation du capital lié à la laine ; DR3 : Dépense dans le travail agricole

**Tableau 2. Valeurs propres et pourcentage d'inertie sur les 3 premiers axes factoriels de l'AFCM**

	F1	F2	F3	F4
<b>Valeur propre</b>	0,319	0,243	0,205	0,187
<b>Inertie (%)</b>	8,693	6,621	5,585	5,109
<b>AXE 1 :</b> Sur cet axe, seul le côté positif est marqué par le poids de plusieurs modalités de variables :				
PÔLE NÉGATIF	PÔLE POSITIF			POIDS
Aucune modalité n'a un poids significatif	- Destination des revenus 3 (DR3) - Choix des motifs 3 (CMP3) - Nombre de personnes qui ont une activité avec la laine 2 (NPAL2) - Destination de la laine collectée 0 (DL0) - Possession de troupeau 2 (PT2) - Localité 3 (LOC3) - Part (%) de l'activité de la laine dans les revenus 4 (PLR4) - Activité principale du chef de ménage 2 (AP2) - Part (%) de la laine personnelle utilisée dans la fabrication 0 (PLPF0) - Nombre de personnes à charge dans la famille 3 (NPCF3) - Origine de la laine utilisée 2 (OLU2)			58 58 55 46 41 29 28 17 17 15 15

Les modalités des variables qui ont le plus de poids sur le côté positif de cet axe représentent les ménages de grandes tailles (NPCF3) dont le travail artisanal de la laine constitue l'activité principale (NPAL2, AP2). Cependant, ces ménages n'ont pas une activité pastorale (PT2). La laine utilisée pour le tissage est achetée sur le marché et est prête à l'utilisation (DL0, PLPF0, OLU2). Par

contre les revenus de vente des produits de la laine (DR3) sont utilisés pour les dépenses dans le travail agricole. Ce groupe de modalités pourrait ainsi renseigner sur les grands artisans-non éleveurs de Toujane (LOC3). Sur le côté négatif de ce premier axe se présente des modalités avec un poids faible et ne permettent pas une lecture directe de la signification de l'axe.

<b>AXE 2 :</b> Sur cet axe, seul le côté positif est marqué par le poids de plusieurs modalités de variables :			
PÔLE NÉGATIF	POIDS	PÔLE POSITIF	POIDS
- % Participation de l'activité de la laine dans les revenus 3 (PLR3)	32	- Destination des revenus 3 (DR3)	31
- Lieu de vente des produits 2 (LVP2)	27	- Rentabilité de la préparation personnelle de la laine 0 (RPL0)	24
- Destination des revenus 2 (DR2)	21	- Choix des motifs 3 (CMP3)	24
- Destination de laine collectée 3 (DL3)	15	- Nombre de personnes qui ont une activité avec la laine 1 (NPAL1)	22
		- Modification de la taille du troupeau 2 (MTT2)	14

Sur le côté négatif de cet axe se concentrent les ménages ayant une importante activité pastorale expliquée par l'importance des quantités de laine collectées par an. Une partie de cette laine est utilisée pour le travail

artisanal, l'autre partie est vendue sur le marché (DL3). Ces ménages se caractérisent aussi par la contribution importante de l'activité de la laine aux revenus de la famille (PLR3) avec une volonté d'améliorer cette

activité. Ceci est justifié par la part des revenus destinés à l'augmentation du capital lié à la laine (DR2). Le travail de la laine dans cette famille est une activité qui peut être exercée seulement par les femmes. Les hommes sont responsables de la vente de la laine, sur des lieux dédiés (LVP2). Ces modalités pourront ainsi caractériser les artisans-éleveurs. Le côté positif de l'axe est marqué par des modalités de variables relatives aux ménages avec une importante activité agricole. Ceci est bien expliqué par la part des revenus consacrés aux dépenses agricoles (DR3). Cependant l'activité de la laine dans ces

ménages est pratiquée par la femme et les filles de la famille, ainsi que l'indiquent les effectifs de personnes qui participent dans le travail de la laine (NPAL1). Cet ensemble de modalités pourront ainsi caractériser les artisans-agriculteurs. Ainsi, cet axe 2 montre un gradient qui va des artisans sans éleveurs avec une part importante dans les revenus issus de la laine dans les ménages et qui sont injectés dans l'augmentation du troupeau vers les grands artisans agriculteurs où les revenus sont injectés dans l'amélioration de l'exploitation agricole *stricto sensu*.

regrouper des variables relatives aux grands-artisans-commerçants. rt des revenus destinés à l'augmentation du capital lié à la laine (DR2). Le travail de la laine dans cette famille est une activité qui peut être exercée seulement par les femmes. Les hommes sont responsables de la vente de la laine, sur des lieux dédiés (LVP2). Ces modalités pourront ainsi caractériser les artisans-éleveurs. Le côté positif de l'axe est marqué par des modalités de variables relatives aux ménages avec une importante activité agricole. Ceci est bien expliqué par la part des revenus consacrés aux dépenses agricoles (DR3). Cependant l'activité de la laine dans ces ménages est pratiquée par la femme et les filles de la famille, ainsi que l'indiquent les effectifs de personnes qui participent dans le travail de la laine (NPAL1). Cet ensemble de modalités pourront ainsi caractériser les artisans-agriculteurs. Ainsi, cet axe 2 montre un gradient qui va des artisans sans éleveurs avec une part importante dans les revenus issus de la laine dans les ménages et qui sont injectés dans l'augmentation du troupeau vers les grands artisans agriculteurs où les revenus sont injectés dans l'amélioration de l'exploitation agricole sensu stricto.

<b>AXE 3 :</b> Cet axe se caractérise par les modalités suivantes :			
<b>PÔLE NÉGATIF</b>	<b>POIDS</b>	<b>PÔLE POSITIF</b>	<b>POIDS</b>
- Lieu de vente des produits 3 (LVP3)	59	- Destination des revenus 3 (DR 3)	43
- Période idéal d'achat de la laine 2 (PIA2)	25	- Choix des motifs des produits 3 (CMP 3)	43
- Évolution des méthodes de fabrication 1 (EMF1)	18	- Quantité de la laine collecté Kg/an 3 (QLC3)	25
- Possession de troupeau 2 (PT2)	18	- Évolution du prix de la laine 0 (EPV0)	23
- Nombre de personne à charge dans la famille 1 (NPAL1)	16	- Nombre de personnes qui ont une activité avec la laine 2 (NPAL2)	21
- % Participation de l'activité de la laine dans les revenus 3 (PLR3)	16	- Activité principale du chef de ménage 2 (AP2)	16
- Age 2 (AG2)	25	- Destination de la laine collecté 3 (DL3)	16
		- Lieu de vente des produits 2 (LVP2)	15

L'axe positif est représenté par des modalités de variables liées généralement à la contribution à l'activité de la laine dans l'économie familiale. Ils se concentrent des modalités renseignant sur les ménages des artisans (AL2) ayant une importante activité pastorale. Cette constatation est confirmée par l'importance de la quantité de la laine récoltée (QLC3). Ce sont de grandes familles travailleuses de la laine (NPAL2) où les produits sont vendus aux petits commerçants au marché (LVP2). Ces ménages peuvent être aussi des agriculteurs puisque les revenus de la laine sont utilisés pour les dépenses dans

le travail agricole (DR3). Pour conclure ces variables pourront caractériser un groupe de jeunes artisans-agro-éleveurs. Le côté négatif de l'axe regroupe les modalités des variables représentant des familles non éleveurs (PT2) et qui fournissent des grands détaillants de la zone et hors de la zone. Ceci est démontré par le poids important (59) de la modalité (LVP3) sur cet axe. Ces ménages ont développé les méthodes de fabrication des produits artisanaux (EMF1). Cette activité artisanale représente un pourcentage important de cette activité dans les revenus totaux de la famille (PLR3). Ce côté peut donc

### III. Résultats

L'analyse multivariée réalisée a permis de mettre en évidence cinq groupes de ménages bien distincts en fonction de l'activité autour de la laine et en tenant compte des autres modalités des variables (Tableau 3 et Figure 2).

Groupe 1 : Il représente les ménages dont l'agriculture est l'activité principale (100 % pour AP1), avec un troupeau de petits

ruminants. La laine récoltée des troupeaux de ce groupe est à 100 % destinée à l'utilisation familiale (100 % pour DL1). Seulement 34 % de ces familles ont une activité de vente des produits sur les marchés locaux. Les revenus demeurent relativement faibles et sont dépensés à 66 % dans le travail agricole (66 % pour DR3). Ce groupe pourrait ainsi caractériser les petits artisans-agriculteurs.

Figure 2. Répartition des artisans selon les systèmes de production de la laine sur les axes 1-2 de l'AFCM appliquée aux données de l'enquête des jebels Matmata

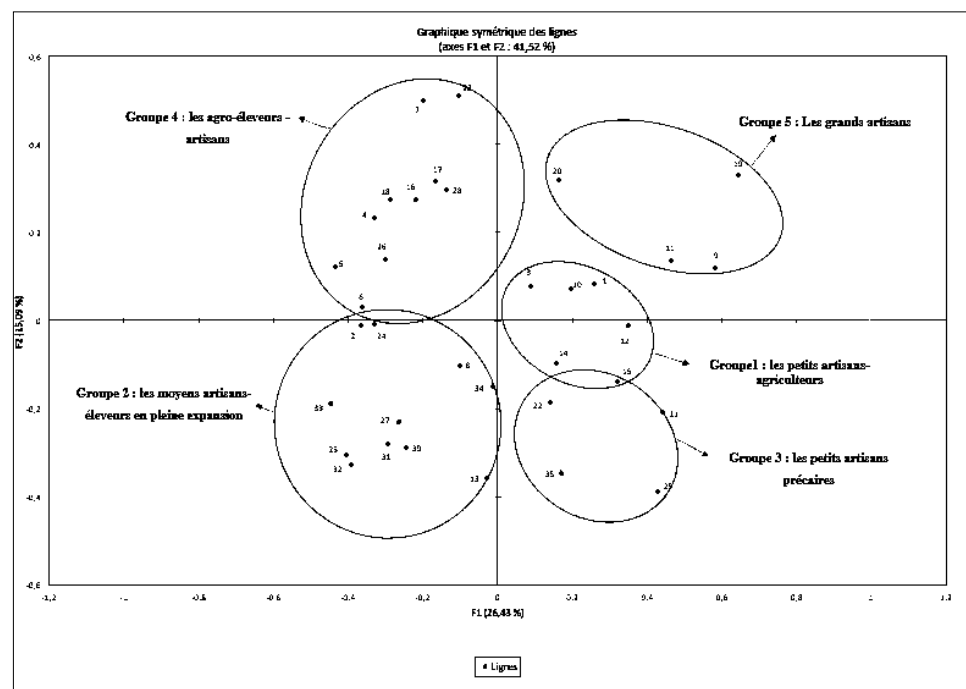


Tableau 3. Variables et modalités tirées de l'enquête et retenues pour l'analyse multivariée

LES GROUPES		1	2	3	4	5
Nombre de ménages %		6 17	4 11	4 11	10 28	11 33
Variables	Modalités	% de présence				
Localité	LOC1 : Dkhilet Toujane	50	0	0	40	0
	LOC2 : Halg Jmel	50	75	0	10	18
	LOC3 : Toujane \ Zmertem	0	0	0	20	64
	LOC4 : Béni Khédache	0	25	100	30	18
Activité principale	AP1 : Agriculture	100	0	0	100	0
	AP2 : Artisanat	0	0	0	0	100
	AP3 : Élevage	0	100	0	100	0
	AP4 : Autres	0	0	100	0	0
Nombre de personnes dans la famille qui ont une activité en rapport avec la laine	NPAL0 : Sans réponse	50	0	0	0	0
	NPAL1 : <5 personnes	50	100	100	80	19
	NPAL2 : >5 personnes	0	0	0	20	81
Possession ou non d'un troupeau de petits ruminants	PT1 : Oui	100	100	75	100	64
	PT2 : Non	0	0	25	0	36
Quantité de la laine collectée en Kg/an	QLC1 : <10 Kg	50	0	100	40	18
	QLC2 : 10-50Kg	50	30	0	60	64
	QLC3 : >50 Kg	0	70	0	0	18
Destination de la laine collectée	DL0 : Sans infos	0	0	0	0	19
	DL1 : Utilisation familiale	100	75	100	80	45
	DL2 : Vente au marché	0	25	0	10	18
	DL3 : Utilisation familiale et vente au marché	0	0	0	10	18
Évolution des méthodes de fabrication	EMF0 : sans infos	0	0	0	0	0
	EMF1 : Oui	34	50	50	60	55
	EMF2 : Non	66	50	50	40	45
Choix des motifs des produits	CMP0 : Sans infos	0	0	0	0	0
	CMP1 : Des motifs personnels	50	50	75	20	18
	CMP2 : Des motifs qui représentent mon village	32	25	25	60	64
	CMP3 : Des motifs qui représentent les berbères	18	25	0	20	18
Lieu de vente des produits	LVP0 : Pas de vente	66	0	25	0	0
	LVP1 : Vente personnelle	34	75	75	80	55
	LVP2 : Petits commerçant au marché	0	0	0	20	18
	LVP3 : Les grands détaillants	0	25	0	0	27
Participation de l'activité de la laine dans les revenus	PLR0 : <10 %	66	0	100	0	18
	PLR2 : 10-50 %	34	50	0	70	27
	PLR3 : 50-75 %	0	50	0	30	9
	PLR4 : >75 %	0	0	0	0	45
Destination des revenus	DR : sans infos	0	0	0	0	18
	DR1 : Dépenses dans les besoins du ménage	34	25	100	60	55
	DR2 : Augmentation du capital lié à la laine	0	50	0	30	18
	DR3 : Dépense dans le travail agricole	66	25	0	10	9

Groupe 2 : Ce groupe de ménages est fortement marqué par les modalités de variables caractérisant les éleveurs sensu stricto. En effet, 100 % de ces ménages se spécialisent dans cette activité alors qu'ils ne pratiquent pas l'activité agricole sensu stricto. Ce sont des éleveurs des grands troupeaux collectant d'importantes

## IV. Discussion

quantités de laine par an (70 % pour QLC3). 75 % des ménages de ce groupe vendent les produits de la laine qu'ils tissent de manière personnelle, les 25 % qui restent sont des fournisseurs des grands détaillants. Leurs revenus sont généralement moyens à élevés avec 50 % pour PLR2 et PLR3. La moitié de ces ménages utilise les revenus pour l'augmentation du capital autour de cette activité. Ce groupe représente ainsi les moyens artisans-éleveurs en pleine expansion artisanale.

Groupe 3 : Ce groupe réunit les ménages des fonctionnaires et des commerçants de la zone dont le travail de la terre et l'élevage ne sont plus les activités principales. Ils ont tous des petits troupeaux et leur activité autour de la laine est très faible. Ils ont des difficultés pour acquérir la matière première et pour vendre leurs produits. Seulement 25 % de ces ménages arrivent à vendre leurs produits, notamment sur le marché local le plus proche. La part des revenus provenant de la laine est faible (100 % pour PLR0). Elle est utilisée uniquement pour les dépenses du ménage. Ce groupe ne trouve pas les moyens pour améliorer le capital lié à la laine notamment en ce qui concerne l'augmentation du troupeau. Ce groupe caractérise ainsi les petits artisans précaires.

Groupe 4 : Les ménages de ce groupe se caractérisent par une activité autour de la laine relativement importante puisque 100 % des ménages ont une activité artisanale. La vente des produits est à 80 % personnelle. Ceci influe sur la part des revenus de la laine dans les revenus totaux qui est moyenne à forte et est proche des revenus de l'agro-élevage. Ces revenus sont essentiellement utilisés pour les dépenses des ménages (60 % pour DR1). Ce groupe pourrait renseigner ainsi sur les agro-éleveurs-artisans.

Groupe 5 : Pour les ménages de ce groupe l'artisanat est l'activité principale pratiquée par 100 % des ménages. Le travail de la laine dans les ménages est d'une grande importance pour la famille. Tous les membres de la famille travaillent la laine (80 % pour NPAL2). Les troupeaux de ce groupe sont de grandes tailles (64 % et 18 % pour QLC2 et QLC3). Cependant, ces artisans ne sont pas tous des éleveurs (36 % pour PT2). La plupart des ventes des produits sont personnelles (55 % pour LVP1). Ces artisans possèdent en général des points de vente dans le village. 27 % de ces ménages ont une production qui dépasse leur capacité de vente ce qui les amène à vendre leurs produits aux grands détaillants extérieurs de la région (Médenine, Jerba, Tunis...). Les revenus de cette activité sont essentiellement utilisés pour les dépenses des ménages. Ce groupe pourrait ainsi caractériser les grands artisans. Il apparaît clair à travers cette analyse et la typologie mise en évidence plus haut que le tissage de la laine est une activité bien présente chez les familles rurales de cette région. Elle constitue une activité patrimoniale bien ancrée dans le territoire. Pour une bonne partie des ménages, elle constitue même une source principale de revenus. Sa connexion avec le domaine du tourisme devrait a priori lui permettre de contribuer à désenclaver ces arrière-pays et à les faire intégrer dans le circuit économique national et international puisque les produits de la laine tissés dans la zone d'étude sont récupérés par les commerçants des grandes villes touristiques du pays.

Malgré les considérations patrimoniales et économiques autour de l'activité de la laine, la précarité économique est un aspect essentiel de cette activité. Cette précarité montre que la diversification des activités chez les familles de cette région ne s'accompagne pas toujours d'une amélioration des conditions de vie. Au travers de ses services régionaux et locaux, la politique de développement national est intervenue dans ces régions en mettant en place plusieurs programmes d'encouragement et de promotion des activités autour de la laine. Parmi ces services figure l'Office National de l'Artisanat « ONA ». Nous présentons ci-après les modalités d'intervention de cet organisme public et leurs impacts sur l'économie des familles rurales de la région.

### IV.1 Le tissage du tapis, une innovation soutenue par l'État mais sans ancrage territorial et patrimonial clair

Compte tenu de l'attention portée par les services de l'État au secteur du tapis en tant que produit artisanal phare l'ONA a entrepris à Médenine, des projets de formation au profit des femmes rurales. Le soutien porte aussi sur l'assistance technique et la commercialisation des tapis. L'objectif annoncé est de créer de l'emploi et de diversifier les revenus des familles rurales à Médenine. En effet, l'ONA assure depuis plusieurs années la formation chaque année d'une centaine de femmes de tout le gouvernorat de Médenine. Cette formation est assurée en partenariat avec le Gouvernorat ainsi que le Ministère de l'Emploi et de la Formation Continue. Elle dure 11 mois durant lesquels chaque fille reçoit la somme symbolique de

15TND/mois<sup>3</sup>. À l'issue de cette formation les femmes reçoivent une attestation de formation qui n'est validée qu'après trois années de stage. Ce dernier s'effectue normalement dans un atelier professionnel qui, en accueillant ces femmes, reçoit une subvention de l'État. Après ce stage, les femmes reçoivent alors leurs diplômes et pourront s'inscrire dans la liste des professionnels du métier. Afin d'ouvrir son propre atelier, chaque femme peut recevoir une subvention de la Banque Tunisienne de Solidarité qui peut aller jusqu'à 20 000 TND. Sur le plan technique, la production des tapis doit appliquer des normes de production bien établies (cahier de charge) qui commencent notamment par le suivi d'une maquette généralement proposée par l'ONA (Photo 1). Cette maquette ne reflète pas forcément les motifs et les symboles de la région puisqu'elle est appliquée dans d'autres régions du pays.

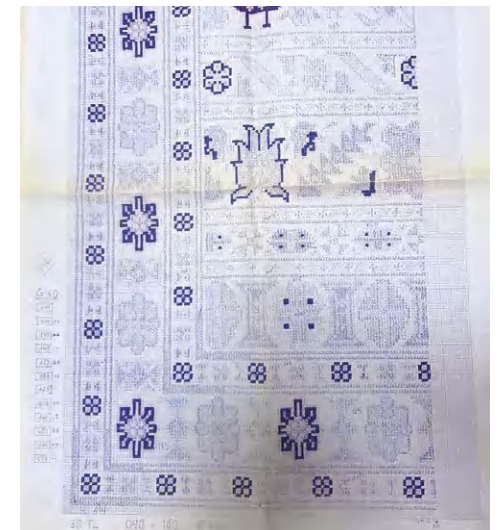


Photo 1 : Exemple d'une maquette de tapis proposée par l'ONA Médenine aux artisanes de la région (© Photo : A. Hanafi).

Les motifs dessinés sur ces tapis sont généralement ceux qu'on retrouve dans tout le Sud tunisien (la montagne, le dromadaire, la main de fatma, le poisson...)(photo 2). Seul le nombre de mailles est une spécificité du gouvernorat de Médenine (30x30). Ce nombre est tout de même imposé aux femmes par l'ONA. Leurs tapis ne seront certifiés que s'ils répondent, entre autres, à cette norme de qualité.

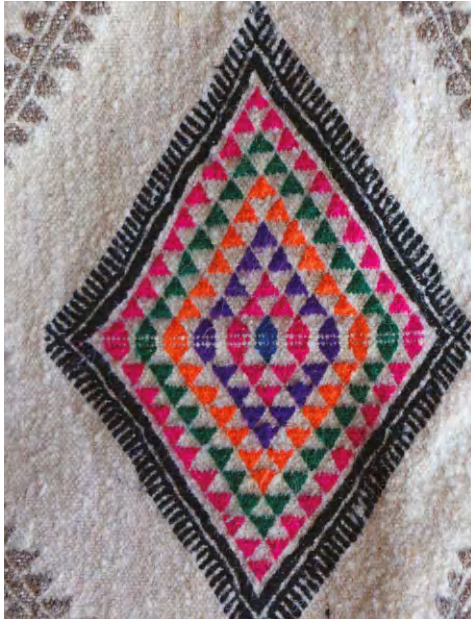


Photo 2 : Quelques motifs appliqués dans les tapis de Béni Khédache et Toujane et qui sont reconnus dans tout le Sud (© Photo : A. Hanafi).



Le temps consacré au tissage d'un tapis varie d'une femme à une autre selon sa disponibilité et les moyens techniques à sa disposition. Au vue de ces conditions, le temps consacré à un mètre carré de tapis standard prend entre 4 et 6 jours à raison de 4 heures de travail par jour. Les coûts de production varient aussi selon la qualité et la sophistication du tapis. En effet, les femmes différencient entre les tapis tissés et ceux tissés et brodés. Le tissage peut être réalisé sur une seule façade comme il peut l'être en recto-verso. Par conséquent, le coût de production varie de 80 à 160 TND/m<sup>2</sup>.

La certification s'effectue par les techniciens de l'ONA qui évaluent la conformité du produit par rapport aux normes mises en place par leur direction régionale. Ces normes consistent essentiellement en la finesse du tissage (nombre de mailles), le poids du tapis (la légèreté étant gage de qualité), la matière utilisée... Si le produit répond à ces normes il sera certifié « Garantie d'origine – Tissé main ». Un cachet est alors attaché au tapis indiquant notamment les dimensions du produit, l'année de sa production, le nombre des mailles, son poids et son origine géographique (Photo 3).



Photo 3. Certificat de garantie d'origine « Tissé main » collé aux tapis qui répondent aux normes et sur lequel on reconnaît le code 07 relatif à la délégation régionale de l'ONA de Médenine (© Photo : A. Hanafi).



Malgré la relative importance de ces tapis pour certains ménages, l'ensemble de ces normes n'affiche aucune indication d'origine pour les produits et qui attesterait de leur spécificité locale. Bien au contraire, ces normes constituent une forme de banalisation pour les tapis des jebels Matmata puisqu'elles sont appliquées à l'ensemble des produits du gouvernorat de Médenine, ce qui immerge les tapis de la zone d'étude dans une filière parfois beaucoup plus organisée dans les régions limitrophes telles que Djerba et Ben Guerdane. Par ailleurs, l'effort déployé par les femmes de la région pour se distinguer et pour faire valoir leur savoir-faire en matière de tissage n'apparaît pas clairement. Ceci est d'autant plus flagrant que certaines femmes déclarent n'avoir aucun attachement affectif à ces tapis. Pour elles, il s'agit d'une activité purement économique. Les savoir-faire hérités en matière de tissage des tapis sont beaucoup plus libres en termes de normes. Les règles sont plus spécifiques que celles imposées par l'ONA et reflètent mieux leurs origines, leurs histoires, leurs modes de vie et leur environnement.

Le peu de tapis qui continuent à être produits par les femmes de Béni Khédache et de Toujane, va être vendu soit localement aux femmes qui se marient, soit dans les foires. Dans ce cadre, depuis quelques années, des initiatives d'assistance à la vente ont été mises en place par l'ONA. En effet, les femmes sont souvent subventionnées pour participer aux foires nationales et même internationales. Bien que la marge bénéficiaire ne soit pas très importante (inférieure à 20 % du coût de production), chaque tapis vendu est aujourd'hui pour ces femmes une grande réussite voire

un soulagement. Grâce à elles et à d'autres femmes dans le gouvernorat, Médenine est aujourd'hui le premier gouvernorat exportateur de tapis dans le pays.

Ces dernières années les revenus n'y sont plus, et seulement 9 % des femmes enquêtées en 2016 s'inscrivent toujours dans cette démarche de production des tapis soutenue par l'ONA. Très peu d'entre elles se sont engagées depuis 2010 à ouvrir des ateliers. La crise économique nationale est pour beaucoup dans cette situation. Les difficultés de faire écouler les tapis sur le marché ont poussé les femmes diplômées en tissage, soit à ne pas ouvrir leurs propres ateliers, soit à fermer les ateliers pour celles qui en avaient. Lors de nos visites des salons d'exposition et de vente à Djerba, nous avons remarqué des tonnes de tapis stockés non vendus dont certains datent de 2010<sup>4</sup>. Malgré cette situation, et même si l'apport financier n'est pas important, quelques femmes continuent à travailler ces tapis par besoin économique et dans un souci de diversifier leurs revenus.

Ces tapis, et en plus des problèmes relatifs à l'absence de leur spécificité locale, ne présentent pas un ancrage territorial et encore moins une identité locale claire. En effet, le système de certification appliqué par l'ONA, bien qu'il constitue une bonne initiative d'apporter une indication géographique aux produits (Figure 5 supra), ne montre pas un rapport clair avec les jebels Matmata. Le certificat de l'ONA, n'assure en effet qu'une identification relative à tout le gouvernorat. Lors de nos entretiens avec les femmes notamment celles de Béni Khédache et de Toujane, Elles ont exprimé le souhait de

mettre en place un système de certification et/ou de labellisation de leurs tapis au niveau de leurs villages puisque selon elles, il y a beaucoup de différences entre leurs produits et ceux des autres régions dans les mêmes gouvernorats de Gabès et Médenine (tapis de Djerba, de Ben Guerdane et d'Oudhraf). Il faut toutefois, mentionner que même sans cette indication, les tapis de la région pourraient être reconnus notamment par les spécialistes puisqu'en Tunisie seuls les tapis de Médenine ont une texture de 90 000 points au m<sup>2</sup> soit un nombre de mailles de 30x30<sup>5</sup>.

## IV.2 Le tissage traditionnel de la laine, une activité marginale non soutenue mais bien ancrée

Nous entendons par cette catégorie traditionnelle de tissage tous les produits autres que le tapis. Les principaux produits tissés dans cette catégorie sont le Margoum, les habits et les couvertures des femmes et des hommes comme le Bakhnoug, le Bornous, la Kachabia, ainsi que les produits des ménages comme les couvre-lits, les coussins, etc. Bien que non soutenue clairement par l'État, cette activité continue à prendre une place fondamentale parmi les activités économiques des ménages de la zone d'étude. En effet, la totalité des femmes enquêtées dans la région pratiquent cette activité même si elles se spécialisent dans le tissage du tapis. Cette activité est souvent identifiée par les artisanes comme « l'héritage de leurs ancêtres » pour lequel elles ont acquis un important savoir-faire et ont accumulé des connaissances qu'elles ne sont pas prêtes à abandonner.

Même s'il est très difficile d'estimer la production annuelle issue de cette activité dans la région, elle dépasse de loin la quantité produite en tapis. Cette difficulté vient du fait que la plus grande partie des produits n'est pas commercialisée ou vendue via les circuits formels. Elle est soit produite pour les besoins des ménages, soit tissée sur commande au profit des femmes qui se marient dans la région. Ces produits intéressent également la plus grande partie des femmes de la diaspora qui maintiennent cette tradition de se procurer des habits traditionnels pour leurs mariages, fortes d'un attachement grandissant à la terre de leurs ancêtres, avec son héritage et ses traditions. Selon les entretiens avec les artisanes les futures mariées commandent le plus souvent un pack de produits composé d'un ou plusieurs Bakhnougs, d'un tapis à mettre au salon, de deux à quatre descentes lits et de huit coussins. Ces produits, apportés par les mariées et exposés le jour du mariage témoignent du prestige de la famille (Hanafi et Aridhi, à paraître). Ce phénomène crée souvent une concurrence entre les femmes qui cherchent le plus souvent à acheter les produits les plus sophistiqués, les plus fins et les plus chers. C'est probablement cette concurrence qui permet aujourd'hui à cette activité de survivre. Le prix de ce pack varie selon la qualité des produits qui le composent, il se situe souvent entre 1 000 et 3 000 TND. En ce qui concerne le travail de la laine, le travail engagé est assez important. Les produits artisanaux, confectionnés à partir d'une matière première produite en partie localement, nécessitent un long travail d'élaboration. Par exemple, la durée moyenne de préparation du pack de mariage nécessite pour une seule artisane entre 3 et 6 mois avec au moins 4 heures de travail par jour derrière

<sup>4</sup> Chez certains commerçants le stock des tapis non vendus est évalué à plus de 5 millions de dinars. Ce stock est dû au fait que certains commerçants, et dans le but de limiter les intermédiaires du commerce du tapis ainsi que de profiter des subventions de l'État, ont, dans les années 2000, ouvert leurs propres ateliers de production. Certains ateliers à Djerba embauchaient plus de 30 femmes qualifiées et les tapis produits étaient bien vendus soit sur place soit exportés à l'étranger. Afin de répondre à la forte demande en tapis, ces commerçants devenus aussi producteurs ont aussi créé des accords tacites, entre autres, avec les femmes de Béni Khédache et de Toujane pour acheter leurs produits.

<sup>5</sup> Selon le délégué régional de l'ONA, le tapis de Médenine est par exemple plus fin que celui de Kairouan (reconnu à l'échelle internationale) qui a une texture de 40 000 points au m<sup>2</sup> avec un nombre de mailles 20x20.

le Mensej. En ce qui concerne le choix des modèles et des couleurs, certaines tisserandes utilisent des maquettes traditionnelles qu'elles ont préparées elles-mêmes (Photo 4). D'autres appliquent, soit des modèles qu'elles ont

dans la tête avec des dessins classiques qui représentent souvent leur région, soit elles appliquent les modèles et les couleurs demandées par leurs clients.



Photo 4. Maquette traditionnelle créée par les femmes de Béni Khédache (© Photo : A. Hanafi)

Par ailleurs, cette gamme de produits est très variée. Non seulement chaque région possède sa spécialité mais chaque famille produit de façon particulière. Les femmes sont le plus souvent très attachées à leurs motifs qui constituent pour elles une marque de fabrique (Aridhi, 2016). La répétition facilite leur reproduction et génère un gain de temps.

### IV.3 De quel développement territorial parle-t-on ?

Avant d'entamer cette analyse, il faut rappeler que l'activité de la laine dans les Matmata, ainsi que dans le reste du Sud tunisien, n'a pris une envergure économique et sociale que suite à une prise de conscience de sa valeur en tant que levier de développement durable (Abichou et al., 2008 ; Landel et Koop, 2011 ; Dribek, 2012 ; Campagne & Pecqueur, 2014 ; FIDA, 2014 ; JICA, 2015 ; Aridhi, 2016 ; Trabelsi, 2016 ; Labiadh, 2017). Par conséquent, ces acteurs ont misé sur cette activité tout en lui attribuant des objectifs essentiels d'amélioration des conditions économiques des familles rurales, de création de l'emploi, de limitation de l'exode rural, d'optimisation de la valorisation des ressources naturelles et enfin de conservation et de maintien des héritages et des savoir-faire ancestraux et spécifiques. Il faut avouer que le bilan de ces objectifs est aujourd'hui plus que mitigé. Certains de ces objectifs n'ont été atteints que partiellement. D'autres ont été totalement voués à l'échec à commencer par la valorisation de la laine. En effet, en 2017 les délégations de Dkhilet Toujane et de Béni Khédache ont produit ensemble 45 tonnes de laine pour un cheptel estimé à 43 000 têtes (ODS, 2018a et b). Malgré l'importance des quantités collectées, leur valorisation diminue du fait de leur faible

qualité, des difficultés de leur transformation et de la concurrence qu'elles subissent. Celle-ci est le fait d'une matière première industrialisée plus facile à acquérir à des prix très compétitifs (Photo 5).



Photo 5. Stock de laine industrialisée achetée de l'usine de Ksar Hellal dans le Sahel tunisien (© Photo : A. Hanafi)

Quand à la formation des femmes dans le tissage, et malgré l'important nombre de femmes formées par l'ONA chaque année, cette formation n'est pas orientée vers la valorisation des savoir-faire transmis par héritage. Elle n'a pas permis aux femmes formées de s'en sortir économiquement. En effet, l'ODS (2018a) a recensé en 2017, 428 artisanes à Béni Khédache dans le textile. Parmi elles, 48 femmes sont diplômées de l'ONA depuis 2010 et seulement 8 femmes ont réussi à ouvrir leur atelier. À Dkhilet Toujane l'ODS (2018b) a recensé 263 artisanes dont 22 ont été diplômées de l'ONA depuis 2010. Seules quatre d'entre elles possèdent aujourd'hui leurs propres ateliers de tissage.

Cette situation pose plus que jamais

aujourd'hui la question de l'intérêt de continuer dans ces formations qui contribuent à banaliser les produits de la région et à dénaturer la spécificité locale. À une échelle régionale, le discours politique et les projets de développement économique se montrent éloignés de la réalité. La valorisation de la laine ne contribue pas malheureusement à résoudre ce problème. En conséquence, le solde migratoire de ces jebels est de plus en plus négatif et les activités soutenues par l'État n'ont pas réussi ni à retenir la population et dynamiser l'économie ni à désenclaver ces arrière-pays, pourtant très proches de l'une des meilleures destinations touristiques du pays à savoir Djerba.

#### IV.4 De quelle spécificité locale parle-t-on ?

Nous rappelons que notre hypothèse d'entrée fait du tissage de la laine dans les jebels Matmata une spécificité locale. Cette spécificité provient essentiellement de l'originalité de la matière première, de la maîtrise et la transmission du savoir-faire, de l'originalité des motifs et des couleurs des produits et de leur rapport patrimonial et affectif à la région. L'examen des données sur cette activité et les entretiens effectués avec les acteurs intervenant dans cette filière montrent que cette hypothèse mérite d'être rediscutée.

En effet, la laine en tant que ressource locale n'est pas bien valorisée faute notamment à sa qualité médiocre et au recours à la laine industrialisée apportée de l'extérieur de la région. Quand au savoir-faire, bien que maintenu par les quelques artisanes de la région, il est de plus en plus exposé aux difficultés de sa transmission. En effet, de moins en moins de jeunes filles apprennent

aujourd'hui à tisser, soit parce qu'elles sont scolarisées, soit parce qu'elles ne croient plus en la valeur de ce savoir-faire dans l'amélioration des conditions économiques de leurs familles. Même la formation en tissage assurée par l'ONA profite peu aux femmes de la région et est orientée vers des techniques de tissage plus modernistes. Elle est relativement éloignée du savoir-faire ancestral. Aujourd'hui, le savoir-faire traditionnel en matière de tissage est en perte de vitesse par rapport aux techniques modernes. Ceci est d'autant plus vrai que les outils de travail utilisés par les femmes ne sont pas les mêmes et les diplômées de l'ONA sont amenées à utiliser des outils qui leur permettent de reproduire les mêmes modèles de tapis qu'elles ont appris à faire et pas ceux dont elles ont hérité. Celles qui utilisent toujours les outils et les méthodes de tissage traditionnels subissent une perte de temps. En effet, pour ces femmes, un m<sup>2</sup> nécessite jusqu'à 8 jours de travail avec une moyenne de 2 à 3 heures par jour, contrairement aux femmes qui utilisent les méthodes et les outils modernes et y consacrent beaucoup moins de temps (en moyenne 4 jours pour 1 m<sup>2</sup>).

Le dernier élément de spécificité porte sur le choix des couleurs et des motifs, ainsi que leur rapport aux jebels Matmata. L'examen des tapis, des Margoum et des différents habits produits dans la région ne permet pas de les individualiser par rapport à ceux produits dans les régions limitrophes (Mareth, Ben Guerane, Djerba, Oudhraf, Gafsa...). Malgré l'appropriation par les femmes de Béni Khédache et de Toujane de certains motifs reproduits sur les tapis (Photo 6), plusieurs d'entre eux se retrouvent ailleurs. Les cas des figures du dromadaire, du jebel, de la main de fatma sont reproduits sur tous les tapis du pays et se retrouvent même en Algérie et au Maroc.



Photo 6. Motif approprié par la région de Béni Khédache (© Photo : A. Hanafi)

Le recours accru à la filature industrielle avec ses couleurs vives rompt avec les couleurs pâles qui caractérisaient les produits traditionnels et qui provenaient de la coloration naturelle utilisée auparavant notamment celle extraite des plantes. Cette banalisation et cette standardisation rendent aujourd'hui difficile la recherche de liens clairs entre ces

produits et les jebels Matmata, caractérisés par leur aridité et leur patrimoine naturel et culturel (garrigue, steppe, jessour, ksour, troglodytes...). Cette situation complique la mise en place d'un système de labellisation de ces produits et remet même en question leur ancrage territorial.

## Conclusion

Le mythe du développement local et régional et de la valorisation des ressources spécifiques se heurte aujourd'hui à une dure réalité accentuée par une conjoncture politique, économique et sociale de plus en plus explosive. À l'image de la plupart des arrière-pays arides maghrébins, les jebels Matmata sont dépourvus d'un secteur moteur de développement. Le secteur agricole est peu dynamique, tant les conditions naturelles sont difficiles. Les ressources sont en voie de dégradation et le tourisme de passage n'impacte pas positivement et de façon claire l'économie locale. Même l'orientation vers la banalisation et la standardisation de l'activité de tissage pratiquée par les femmes rurales des Matmata ne leur a pas épargné des difficultés techniques et économiques. Il s'agit des difficultés d'approvisionnement en matière première (absence d'argent, non disponibilité des fibres synthétiques à proximité, prix élevé...), des difficultés d'entretien des outils de production, de l'exposition aux lois du marché souvent imposées par les intermédiaires du métier ainsi que des revenus très limités.

Ces revenus provenaient auparavant essentiellement des touristes étrangers. Par ailleurs, jusqu'à la fin des années 2000, seuls les villages qui sont situés sur les routes de passage des touristes étrangers (Toujane, Dkhilet Toujane, Béni Khédache...) pouvaient vendre leurs produits à des prix élevés lorsque les touristes passaient. Cette situation n'était pas sans difficultés et la vente flash des tapis n'était pas garantie puisque le passage des touristes était tributaire des saisons, des horaires de passage (chaleur ou froid), de la destination finale du touriste (proche ou lointaine) et notamment de la sympathie que doit exprimer les habitants aux guides touristiques pour qu'ils s'arrêtent devant leurs boutiques. Mais même ces conditions qui étaient possibles avant 2011, ne le sont plus

maintenant puisque les touristes ne viennent plus dans cette région.

Pour faire face à ces problèmes plusieurs femmes appartenant aux moyens artisans en pleine expansion artisanale ou aux grands artisans de Toujane, Bhayra et Béni Khédache ont tenté de s'associer, soit en travaillant ensemble dans un seul atelier, soit en créant des coopératives et des Groupements d'intérêt collectif (GIC) (PNUD, 2013). Ces coopératives jouent un rôle important dans la formation des femmes et apportent un soutien aux femmes lors de l'exposition de leurs produits dans les foires. Avec ces initiatives personnelles l'État continue à intervenir, soit via ses services régionaux comme l'ONA, soit en ouvrant la porte à plusieurs types de coopération internationale qui ont tenté de bien comprendre les problèmes auxquels sont exposés ces femmes et leur proposer des solutions concrètes pour conserver leur savoir-faire et pour réaliser les mêmes produits d'antan. C'est notamment le cas du vaste programme du FIDA (Fond international de développement agricole) intitulé « Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine ». Ce projet a été entrepris en 2 phases dont la phase II a été validée pour la période 2014-2020 dans le gouvernorat de Médenine et qui a apporté jusque là une aide importante aux femmes rurales leur permettant de mieux valoriser leurs ressources locales et d'améliorer leurs conditions de vie (FIDA, 2014). Quoi qu'il en soit de ces initiatives, il s'avère nécessaire aujourd'hui de repenser l'avenir de la laine, de ses produits et du savoir-faire qui le valorise. Le retour vers l'activité traditionnelle qui représente la plus grande partie des produits, le retour aux techniques traditionnelles de préparation de la laine et l'abandon des produits synthétiques pourrait être une bonne alternative pour revenir à réaliser des produits

authentiques. Cette situation pourrait faciliter la labellisation des produits ce qui leur permettra de concurrencer les produits des autres régions voisines et apporter plus de revenus. Quelques exemples observés au Maroc dans la région de Tazenakht dans le Haut Atlas constituent un modèle à suivre dans ce sens (Hanafi et Bouaabid, à paraître). Le suivi d'une démarche totalement authentique dans la production des tapis dans certains ateliers de cette région du Maroc (travail de la matière sur place, coloration traditionnelle, tissage à la main...), a permis l'exportation de ces tapis à des prix élevés et surtout de surmonter les problèmes de commercialisation sur place. La clé de réussite de ces exemples est notamment due à une compréhension du client (généralement européen) et aux capacités de réponse à ses attentes.

## **Abaab A.**

- 1986 : Mutations socio-économiques de la Jeffara orientale (Sud tunisien). In « Désert et montagne au Maghreb », hommage offert à Jean Dresh, ROMM (41-42) : 327-338.

## **Abaab A., Elloumi M., Mezghani C.**

- 2000 : « Tunisie », in RAFAC, Agriculture familiale et développement rural, ouvrage collectif, Karthala, Paris, pp. 449- 500.

## **Abaab A., Tbib A., Ben Salem M.**

- 1991 : « Agriculture familiale et revenus extérieurs dans le Sud-Est tunisien. » Options Médit., Sér. B (5) : 147-168.

## **Abichou H.**

- 2009 : « La valorisation du patrimoine vecteur de développement local durable : quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel ? Cas du Sud-Est tunisien. » Thèse Doct, Université Montpellier 1. 272 p.

## **Abichou H., Sghaier M., Jouve A.M.**

- 2008 : « Quelle alternative pour le développement des zones défavorisées en Tunisie. » New Medit, vol II, (1) : 38-44.

## **Aridhi O.**

- 2016 : Cartographie de la végétation et étude des formes d'usage de la laine de mouton et leur impact sur les systèmes de production familiaux dans les jebels Matmata centraux (Sud-Est tunisien). Mémoire de Mastère en Biogéographie, FLAHM, Univ. de Manouba, 114 p.

## **Benzecri J.P.**

- 1964 : Sur l'analyse factorielle des proximités. Publ. Inst. Stat. Univ. Paris, 1 (14) : 165-180.

## **Berchiche T.**

- 2010 : « Les gardiennes du savoir-faire culturel et agropastoral. Cas de la zone de Djelfa (Algérie) », Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable. Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens. pp : 85-97.

## **Bourbouze A., Gibon A.**

- 1997 : « Ressources individuelles ou ressources collectives ? L'impact du statut des ressources sur la gestion des systèmes d'élevage des régions du pourtour méditerranéen. » Rapport Général "Symposium Systems of sheep and goat production", FEZ/EAAP, Bella (Italie), oct. 1997, 20 p.

## **Campagne P., Pecqueur B.**

- 2014 : Le développement territorial : Une réponse émergente à la mondialisation. Éditions Charles Léopold Mayer, Essai n° 204, ISBN 978-2-84377-184-2 ; 135 p.

## **Cialdella N.**

- 2006 : « Stratégies d'élevage dans les projets familiaux en milieu aride, usages des ressources locales pour gérer l'incertain. Cas de la Jeffara (Sud-Est tunisien). » Thèse Doct. INAP-G, Paris.

## **Damgaard F.**

- 2009 : Tapis et tissages : l'art des femmes berbères du Maroc. Ed. La croisée des chemins.

## **Dribek A.**

- 2012 : « Vers un tourisme durable en Tunisie : le cas de l'île de Djerba. » Thèse de doctorat en Sciences économiques, Univ. De Bretagne Occidentale, Brest, 425 p.

## **Elloumi M.**

- 1997 : « Politiques agricoles, programmes de développement rural en zones défavorisées : le cas de la Tunisie. » In Roux B. et Guerraoui D. (Eds.) : Les zones défavorisées méditerranéennes, L'Harmattan - Toubkal (Eds.), pp : 71-89.

## **Ferchichou S.**

- 1978 : « Place de la production domestique féminine dans l'économie familiale du Sud Tunisien. » Tiers-Monde, vol. 19 (76), pp : 831-844.

## **FIDA**

- 2014 : Projet de développement agro-pastoral et des filières associées dans le gouvernorat de Médenine. Rapport de conception finale. N° du Projet : 1704 N° du rapport : 3319-TN Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe Département de la gestion des programmes, 213 p.

## **Guillaume H., Nouri H.**

- 2006 : « Sociétés, dynamiques de peuplement et mutations des systèmes de production traditionnels ». In Genin D., Guillaume H., Ouessar M., Ouled Belgacem A., Romagny B., Sghaier M. & Taamallah H. (Eds.) : Entre désertification et développement, la Jeffara tunisienne, IRD / Cérés/IRA (Ed.), pp : 79-96.

## **Hanafi A.**

- 2010 : Steppe et systèmes de production agro -pastoraux au nord de la Jeffara tunisienne : Quelles relations dynamiques. FLAHM (Ed.), Univ. De Manouba, 381 p.

## **Hanafi A., Aridhi O.**

- À paraître : « La gouvernance des ressources naturelles des arrière-pays arides méditerranéens entre équilibre environnemental et fiabilité socio-économique : Cas de la laine de mouton dans les Matmata (sud-est tunisien). » In Gammar A.M. & Abaza K. (Eds.) Pour un développement spécifique aux régions intérieures, UR BICADE, Univ. De Manouba, 31 p.

## **Hanafi A., Bouaabd H.**

2019 : « Entre fausse authenticité et innovation authentique : bilan de deux trajectoires des tapis de Tazenakht (Haut Atlas marocain) et des Matmata Centraux (Sud-Est tunisien). » In Aderghal M., Genin D., Hanafi A., Landel P.A. & Michon G. : La construction des spécificités locales dans les arrière-pays méditerranéens. Les imprimptus du LPED, IRD Marseille.

## **JICA**

- 2015 : « Projet de Planification pour le Développement Régional du Sud de la République Tunisienne. Rapport Final, Partie 1 : Situation Actuelle de la Tunisie et du Sud. » Rapport de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, Yachiyo Engineering Co., Ltd. Et Kaihatsu Management Consulting, Inc., 390 p.

## **Labiadh I.**

- 2017 : « La Tunisie à l'épreuve de la territorialisation. Réalités et perspectives du modèle de développement territorial. » Thèse de Doct. En Géographie, Univ. De Grenoble Alpes, 295 p.

**Landel P.A, Koop K.**

- 2011 : « De l'animation locale à l'ingénierie territoriale. Le développement local : Mécanismes, Stratégies et Gouvernance. » Communication orale au colloque « De l'animation locale à l'ingénierie territoriale », Février 2011, Agadir, Maroc. <halshs-00580760>, 16 p.

**Mzabi H.**

- 1988 : « La Tunisie du Sud-Est : géographie d'une région fragile, marginale et dépendante. » Thèse Doct. Ès Sciences Humaines et Sociales, Univ. Tunis I, FSHST, 2 vol. , 941 p.

**Nasr N.**

- 2004 : « Agriculture et émigration dans les stratégies productives des jbalia du Sud-Est tunisien. » In Picouet Michel (ed.), Sghaier M. (ed.), Genin Didier (ed.), Abaab A. (ed.), Guillaume Henri (ed.), Elloumi M. (ed.) Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives pp. : 247-257. Paris : IRD, 2004.

**ODS**

- 2018a : « Le Gouvernorat de Médenine en chiffres. » Rapport annuel de l'Office de Développement du Sud, Juillet 2018 ; 161 p.

**ODS**

- 2018b : « Le Gouvernorat de Gabès en chiffres. » Rapport annuel de l'Office de Développement du Sud, Juillet 2018 ; 153 p.

**PNUD**

- 2013 : « La société civile : levier du développement. » Rapport du programme du PNUD « Appui au relèvement économique, développement du secteur privé et cohésion sociale. Pour une croissance inclusive en Tunisie », Tunis, 43 p.

**Trabelsi S.**

- 2016 : « Développement local et valorisation du patrimoine culturel fragile : le rôle médiateur des O.N.G. Cas du Sud-tunisien ». Thèse de Doct. En Information-Communication, Univ. de Nice Sophia Antipolis, 309 p.